



association cotonnière africaine
african cotton association

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DES MEMBRES DU BUREAU DE
L'A.C.A ELARGIE AUX MEMBRES PRESENTS A LUBBOCK**

Lubbock, 23 septembre 2010

I-Introduction

En marge de la 69^{ième} réunion plénière du Comité Consultatif International pour le Coton (CCIC), les membres du bureau de l'A.C.A se sont réunis le mercredi 22 septembre 2010 à « HORIZON BALL ROOM A » Sise au 2^{ième} étage d'OVERTON HOTEL de LUBBOCK. La réunion a été élargie aux autres Membres de l'Association présents à cette importante rencontre internationale et aux acteurs de la filière africaine, membres potentiels de l'A.C.A.

Etaient présents :

1-Membres de bureau :

1. Ahmed Bachir DIOP, Directeur Général de la SODEFITEX du Sénégal : Président de l'A.C.A
2. Mohamed IYA Directeur Général de la SODECOTON du Cameroun : 1^{er} Vice Président
3. Ali Mohamed ABDIN, Directeur Général de la « Sudan Cotton Company » du Soudan : 2^{ième} Vice Président
4. Kokou DJAGNI DG de la NSCT du Togo : Rapporteur :

2-Membres de l'A.C.A Présents

1. Augustin ZAGRE du Burkina Faso, Représentant Mr Célestin TIENDREBEOGO Directeur Général de la SOFITEX, Membre du Comité de Direction de l'A.C.A
2. Jolly SABUNE Directrice Générale de la « Cotton Development Organization » de l'OUGANDA, Membre du Comité de Direction ;
3. Marco MTUNGA Directeur Général par Interim de la « Tanzanian Cotton Board » de la Tanzanie, Représentant le Dr Joe KABISSA, 4^{ième} Vice Président de l'A.C.A ;

3-Membres potentiels de l'A.C.A

1. Ali COMPAORE, DG de SOCOMA, Burkina FASO
2. Karim TRAORE, Président de l'UNPCB et de l'AICB du Burkina Faso ;
3. Joseph NKOLE, « Cotton Association of Zambia » de la ZAMBIE ;
4. Léopold MANIRAKIZA Directeur Général de COGERCO du BURUNDI ;

4-Autres Participants :

1. Mahamat KARAGAMA de la SODECOTON (Cameroun)
2. DESANTI Jean Gérard de la NSCT (Togo) ;
3. MWEETWA Christopher de la « Cotton Association of Zambia » (Zambie)

4. Lassana KARGOUGOU de la SOFITEX (Burkina Faso).
5. Adéyèmi Achamou FAHALA, Secrétaire Permanent de l'A.C.A, Rapporteur de la séance.

5-Invité mais absent :

Mr Boubacar BA, Directeur Commercial de la CMDT (MALI), invité à représenter Mr Tiéna COULIBALI, 3^{ième} Vice Président de l'A.C.A, n'a pas pu y prendre part.

II-ORDRE DU JOUR

La réunion a été focalisée sur les points suivant :

1. Point des activités menées depuis les journées annuelles de Yaoundé ;
2. Etat de préparation des réunions de planification stratégique de Douala et Dar Es Salam et le niveau d'avancement dans le remplissage des questionnaires.
3. Etat des discussions avec le COS Coton dans le cadre de la collaboration pour l'organisation des réunions des Commissions Techniques de l'A.C.A.

III-DEROULEMENT

Dans un premier temps, le Président de l'A.C.A a organisé un tour de table afin que chaque participant se fasse connaître.

Abordant le premier point de l'ordre du jour, le Président de l'A.C.A a passé en revue pratiquement toutes les actions menées depuis le début de l'année 2010.

Il a notamment insisté sur, entre autres :

1. Le processus d'élaboration du plan stratégique de l'A.C.A qui, démarré en février 2010 par le Séminaire de lancement et de planification, a poursuivi son cours par l'adoption de son plan de mise en œuvre par l'Assemblée Général du 12 mars 2010 à Yaoundé (Cameroun), l'organisation de l'atelier régional pour l'Afrique de l'Ouest, tenu à Bamako (Mali) les 5 et 6 juin 2010 pour inviter les participants à s'investir dans les ateliers régionaux de l'Afrique Centrale qui aura lieu à DOUALA (Cameroun) du 19 au 20 octobre 2010 et celui des Zones Afrique de l'Est et du Sud combiné avec celui de l'Afrique du Nord qui se déroulera à Dar Es Salam (Tanzanie) les 28 et 29 octobre 2010. Les participants ont été en particulier invités à remplir les questionnaires élaborés à cet effet pour apporter leur contribution au succès du processus.
2. L'évolution de la convention entre l'A.C.A et l'APrOCA, signée en août 2009 à DAKAR (Sénégal) qui s'est concrétisée en 2010 par plusieurs rencontres de concertations dont celle tenue à Bamako en juin 2010, en marge de l'organisation de l'atelier régional de l'Afrique de l'Ouest pour l'élaboration du plan stratégique ;

cette concertation A.C.A-APrOCA à abouti à la prise de position commune sur la désapprobation du label « Cotton Made In Africa » utilisé par une ONG pour désigner le coton de quelques Sociétés cotonnières africaines dont elle fait la promotion. Le Président de l'A.C.A a informé les participants que deux lettres de protestations ont déjà été adressées aux responsables de cette ONG mais que les réponses sont toujours attendues. Unaniment, tous les participants à cette réunion ont soutenu la position commune A.C.A/APrOCA par rapport à ce sujet et ont demandé au Président de l'A.C.A de solliciter auprès des organisateurs de la 69^{ème} réunion plénière du CCIC, la possibilité de faire une déclaration à cette instance pour dénoncer au vu et au su de tout le monde, cette pratique qui risque de porter atteinte à l'image du coton africain. Voir en annexe N°1 la déclaration de l'A.C.A au CCIC.

3. La constitution de cinq Commissions Techniques (Agronomie, Classement-Métrologie, Egrenage, Transport et Commercialisation) dont deux sont déjà officiellement installées et travaillent déjà à l'élaboration de projets fédérateurs pour l'ensemble des Sociétés membres de l'A.C.A ; il s'agit de la Commission Technique Classement-Métrologie, installée officiellement à Cotonou (Bénin), en marge de l'organisation de la deuxième édition des « journées qualité » du coton africain, et la Commission Agronomie qui a tenue sa première réunion le 13 avril 2010 à Ouagadougou, sous la présidence du Président de l'A.C.A. Il a ensuite informé les participants des dispositions en cours pour assurer l'installation des trois autres commissions ; à cet effet, il a précisé qu'une action a été entreprise en direction de l'Union Européenne pour obtenir un financement auprès du Cos Coton pour assurer les réunions d'installation des Commissions transport et égrenage et la réunion d'élaboration de projet pour la commission agronomie ; une même action de négociation de financement est en cours avec l'ITC pour assurer la réunion d'installation de la commission Commercialisation.

Après ces clarifications suivies de débats et de commentaires constructifs, le Président a demandé au Secrétaire Permanent d'apporter des clarifications pour les deux autres points de l'ordre du jour.

Dans son intervention, le Secrétaire Permanent a précisé que :

Pour les préparatifs de l'atelier régional de l'Afrique centrale, dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique de l'A.C.A, les préparatifs vont bon train ; toutes les dispositions logistiques sont en cours de mobilisation, les participants invités confirment progressivement leur participation, certains ont déjà rempli et envoyé les questionnaires conçus à cet effet.

Les discussions avec le Cos Coton, dans le cadre de la collaboration pour accompagner dans l'organisation des ateliers d'installation des commissions techniques de l'A.C.A se poursuivent. Les TDRs envoyés par le Cos coton sont en cours d'amendement mais les dates d'exécution de ce projet pourraient être reportées à début 2011 à la demande du Cos Coton.

